



**MAIRIE DE GAUSSON**

Tél. : 02.96.28.72.13

[mairie.gausson@orange.fr](mailto:mairie.gausson@orange.fr)

[www.mairie-gausson.bzh](http://www.mairie-gausson.bzh)

**JUILLET 2022**

---

**ETAT CIVIL :**

De plus en plus de familles ne souhaitent pas que les informations (naissance, mariage, décès) figurent sur le bulletin. Par conséquent, ces informations seront insérées sur demande.

**REMERCIEMENTS :**

Pascale LAMANDE, ses enfants, petits enfants et toute sa famille remercient les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de **Pierre**, par leur présence, fleurs, cartes et toutes marques de sympathie.

Pierre TANGUY et sa famille remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de leur mère, mamie et mémé par leur présence, leurs fleurs et tous gestes d'amitié.

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE GAUSSON – FERMETURE ESTIVALE :**

**Congés d'été** : dernière permanence le samedi 30 juillet et réouverture **le samedi 3 septembre**.

N'hésitez pas à venir d'ici là faire le plein de lecture pour les vacances.

**COMICE AGRICOLE :**

Organisation d'un comice agricole à Langast **le samedi 20 août**. Apéritif et grillades sur le terrain du comice au lieu-dit le Château à 12h00. Prix du repas : 11 €, boissons comprises. Exposition de matériel agricole et animaux. Artisans, particuliers, vous souhaitez faire connaître votre activité ? Vous pouvez exposer sur le terrain, emplacement gratuit. Pour plus d'informations, contactez Michel GROSSET au 06.76.61.41.11 ou Jean-Michel PELLAN au 06.50.19.85.34 au Gérard GOUELIBO au 06.60.29.03.20. Pour des raisons de sécurité, les engins agricoles doivent être assurés.

**BABY SITTING :**

Envie d'un cinéma ? D'un restaurant ? Mais que faire des enfants ? Téléphonnez-moi ! Je m'appelle Victoire. J'ai 17 ans et demi. Je suis sérieuse et disponible. N'hésitez pas à me joindre au 06.21.27.13.07.

**ASSISTANTES MATERNELLES :**

Assistante maternelle agréée dans la commune dispose de trois places libres, vous pouvez me contacter au 02.96.26.84.81. ou au 06.28.27.40.30.

Mme Corinne RENAULT – Assistante maternelle agréée dispose d'une place à partir de début septembre. N'hésitez pas à m'appeler au 02.96.26.80.16. au 06.02.30.88.82.

**TRANSPORTS BREIZH GO : Voyagez gratuitement sur l'ensemble du réseau BreizhGo cet été !**

Que ce soit en car, en train TER ou en bateau, les collégiens, lycéens, apprentis, étudiants ou titulaire de la carte BreizhGo solidaire, de – de 26 ans, se déplaçant en Bretagne cet été pourront voyager gratuitement sur le réseau de transport public BreizhGo.

La Région Bretagne met à disposition près de 50 000 billets gratuits par semaine du samedi 9 juillet au dimanche 28 août, à réserver la veille pour le lendemain. Retrouvez toutes les informations pratiques pour pouvoir bénéficier de cette offre sur [www.BreizhGo.bzh](http://www.BreizhGo.bzh)

**Ce bulletin est distribué par voie postale.**

**Pour les personnes refusant la publicité, des exemplaires sont disponibles en Mairie.**

## **RESULTATS ELECTIONS PRESIDENTIELLES :**

**1<sup>ER</sup> tour : 12/06/22 – Inscrits : 501 – Votants : 286 – Exprimés : 282**

1 -Mme Odile DE MELLON : 27	2 -M. Olivier ALLAIN : 36	3-Mme Marie-Thérèse LEFEUVRE : 4	4-Mme Florence NIVET : 6
5-Mme Marie-Pierre LECAT : 1	6-M. Antoine RAVARD : 40	7-M. Marc LE FUR : 159	8-M.BRYAN Tyli : 6
9-M ; Jean-Pierre LAMOUR : 3			

**2<sup>ème</sup> tour : 19/06/22 – Inscrits : 501 – Votants : 281 – Exprimés : 267**

1 – M. RAVARD Antoine : 64	2 – M. LE FUR Marc : 203
----------------------------	--------------------------

## **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Désormais, entre le 16<sup>ème</sup> et à la veille du 25<sup>ème</sup> anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Quelles pièces justificatives apporter ? carte Nationale d'Identité – livret de famille –

De ce fait il est indispensable pour pouvoir convoquer le jeune de disposer d'une adresse mail, en priorité la sienne, à défaut celles des parents ainsi que son numéro de téléphone portable.

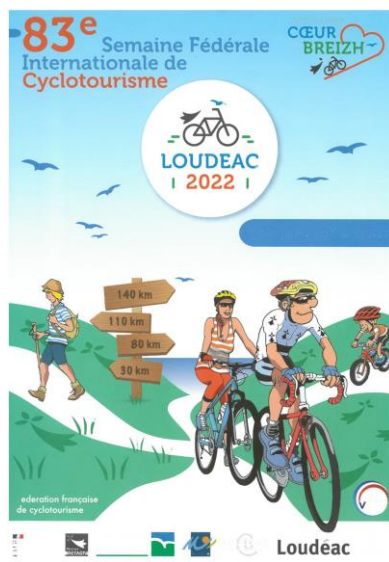
## **ORDURES MENAGERES :**

Pour toute réclamation ou modification de situation, les réclamations doivent être adressées en priorité sur votre espace Web Usager : <https://loudeac-communaute.webusager.fr> ou bien compléter et retourner avec les justificatifs par courrier ou par mail à Loudéac Communauté 4-6 Bd de la Gare – BP 246 – 22602 LOUDEAC CEDEX - [servicedechets@loudeac-communaute.bzh](mailto:servicedechets@loudeac-communaute.bzh) ou par téléphone au 02.96.66.40.10.

## **83EME SEMAINE FEDERALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME A LOUDEAC :**

La semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme à lieu cette année à Loudéac. Elle se déroulera du **31 juillet au 7 Aout 2022**. De nombreuses animations seront organisées sur le territoire.

Plus d'infos sur [www.sf-loudeac.bzh](http://www.sf-loudeac.bzh)



## **EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 25/05/22**

**La campagne 2022 de lutte collective contre le frelon asiatique** débute le 1er avril.

Depuis 2017 Loudéac Communauté est engagé avec la FGDON 22 dans la lutte collective contre les frelons asiatiques. Le plan de la lutte départemental permet l'élimination systématique des colonies de frelons asiatiques au fur et à mesure de leur découverte, évitant ainsi un trop grand nombre de frelons dans notre environnement à l'automne, époque où leurs nids sont à apogée. Ne pas détruire un nid colonisé en cours de saison représente un risque de recolonisation d'un territoire et accroît le risque d'un impact fort du frelon asiatique sur la biodiversité, l'apiculture et la santé / sécurité humaine.

Loudéac communauté participe financièrement à hauteur de 50% du montant d'intervention de destruction dans la limite de 150 € par opération du 1er avril au 30 novembre. Le Conseil Municipal décide de reconduire la participation à hauteur de 50 %.

### **Point travaux clocher :**

L'entreprise BODET interviendra à partir du 20 juin 2022 pour 4 semaines. Le contrat de maintenance de l'entreprise MACÉ a été dénoncé, clôture en cours, un courrier en recommandé a été adressé en date du 19.05.2022.

### **Contrat de Mme Isabelle THOMAS :**

Mme Le Maire informe que le contrat aidé de Mme THOMAS prend fin le 31 Mai 2022.

Il lui a été proposé de poursuivre son activité au sein de notre collectivité en contrat à durée déterminée à raison de 18 H 15 par semaine (partie scolaire) et mairie pendant les vacances scolaires.

### **Séance du 30/06/202**

#### **Délibération pour publication des actes des collectivités :**

A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des Actes des Collectivités. Par dérogation, les communes de moins de 3 500 Habitants peuvent choisir entre l'affichage papier ou la publication électronique par délibération avant le 1<sup>er</sup> Juillet 2022. Après discussion, le Conseil Municipal décide de maintenir l'affichage papier.

#### **Délibération mise en concurrence contrat groupe assurance statutaire – CDG 22 :**

Prochaine consultation de mise en concurrence sera publiée début 2023, avec une date d'effet au 01.01.2024. Le Conseil renouvelle sa confiance au CDG 22 pour confier mandat à ce dernier.

#### **Dispositif Argent de poche :**

Mme Le Maire sollicite les élus pour la reconduction du dispositif « Argent de Poche » pour l'été 2022, Période du 12.07.2022 au 31.08.2022. Tâches : nettoyage, bibliothèque, etc..

L'information sera insérée dans la presse Les jeunes doivent être encadrés, soit par les agents, soit par les élus.

#### **Point travaux clocher :**

Les travaux ont démarré le 20 juin 2022 : dépose des 3 cloches, du beffroi et des abats sons. Reprise des travaux le 4 juillet.

#### **Lotissement**

La réception des travaux a eu lieu le lundi 20 Juin en présence des différentes entreprises.

#### **MAM :**

Fin des travaux prévue pour début Juillet 2022, pour une ouverture prévue début septembre.

Drainage à faire côté cour (travaux effectués par Mr Sam SIMPSON) - Bail professionnel à établir, durée 6 ans - Le montant du loyer sur proposition de Mme Le Maire de 600 € mensuel est adopté après vote. Rencontre le 21 Juin 2022 de Mmes Soizic CHEVRIER, Mélanie KEROMEST, BRIEZ (CAF) et GENTILHOMME (PMI).

#### **Délibération M 57 :**

Mme Le Maire explique aux élus que la nomenclature budgétaire et comptable M 14 va être remplacée par la M 57. Le Conseil Municipal doit délibérer pour une application au 01.01.2023. Le Conseil Municipal adopte la nomenclature budgétaire M 57 à compter du 01.01.2023

#### **Information Contrat territoire 2022/2027 :**

Mme le Maire informe les élus de l'enveloppe Contrat Départemental 2022/2027, pour Gausson, soit 80 152.00 €.

#### **Questions diverses :**

Désignation d'un élu référent sécurité routière : le Conseil Municipal décide de nommer M. BEUREL Pierrick.

## SANTE PUBLIQUE France - CANICULE FORTES CHALEURS :

**Protégez-vous avant les premiers effets. Nous disposons de brochures à la Mairie.**

**Quels sont les effets de la chaleur ?**

- Crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre > à 38°C, vertiges, nausées, propos incohérents

**Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, appelez le 15**

**Comment me protéger ?**

- Je reste au frais, je bois de l'eau, j'évite de boire de l'alcool, je mange en quantité suffisante, je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit, je mouille mon corps, je donne et je prends des nouvelles de mes proches, je fais des activités sans effort.

## LA MAISON ESCARGOT A PLEDELIAC :

**Connaissez-vous « La Maison Escargot » à Plédéliac ?**



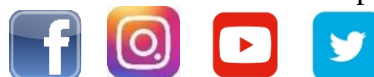
Ce lieu unique, associatif, à taille humaine, reçoit des ENFANTS, JEUNES en situation de handicap et depuis peu des ADULTES victimes d'AVS, Parkinson, Sclérose en plaques afin de les faire progresser vers l'autonomie.

Tout au long de la journée/demi-journée/2h/1h (à votre convenance) vous serez pris en charge par nos 2 CONDUCTEURS (rééducateurs spécialisés en Education Conductive diplômés de l'institut Pétö à BUDAPEST) dans un cadre bienveillant et rien que pour vous.

Vous bénéficierez d'un programme adapté pour palier à vos différents besoins en rééducation (équilibre, motricité fine, marche ...)

**Soyez curieux et appelez-nous** pour en savoir plus, en attendant allez visiter nos différentes pages et sites :

[www.lamaisonescargot.fr](http://www.lamaisonescargot.fr) [lamaisonescargot.over-blog.com](http://lamaisonescargot.over-blog.com)

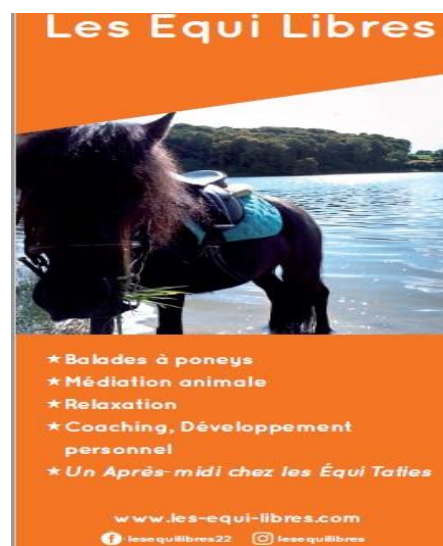


La Maison Escargot – 4 rue de Penthivière -22270 PLEDELIAC

[lamaisonescargot@orange.fr](mailto:lamaisonescargot@orange.fr) – 06 99 91 25 04

## LES EQUI LIBRES :

Des prestations à l'année pour vous détendre, dans des cadres naturels, reposants et ressourçants  
Balades à poneys Shetlands, ateliers de médiation par l'animal



- Animations de goûters d'anniversaire possible
- Séances de relaxation, entretiens avec des accompagnements personnalisés pour la gestion des émotions
- Pour tous les âges
- Particuliers
- Entreprises
- Managers
- Salariés
- Collectivités territoriales
- Comités d'entreprises
- En séances individuelles ou en groupes

**Du samedi 16/07 au dimanche 28/08/2022 au lac de Bosméléac à Alineuc**

➤ **Balades en mains à poneys Shetlands – 10 €**

Enfants de 3 à 10 ans - Du mardi au dimanche, de 14h30 à 18h

➤ **Ateliers ludiques de médiation par l'animal – 10 €**

Enfants de 5 à 10 ans – Les mardi & vendredi après-midis sur réservation

➤ **Découverte de la détente par la relaxation – 12 €**

À partir de 16 ans - les mercredis & vendredis à 18h30 - sur réservation

➤ **Sur notre site de Ploelec L'Hermitage - Un après-midi chez les Equi Taties – 55 €**

Animation à la carte : équithérapie, balade à poneys, moment de détente privilégié pour l'accompagnant (cadeau !), atelier ludique avec les chiens et/ou les poneys, atelier de créativité, goûter, café ou thé offert pour l'adulte - Enfants de 5 à 10 ans - les mercredis & samedis - sur réservation

**Contacts et réservations : Véronique GUILLOU - Tél. 07.66.44.91.05**